



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 22 juillet 2014

Communiqué de presse

Nomination du Commissaire à la vie des entreprises et au développement productif

Au terme d'une procédure de recrutement menée par le Ministère des Outre-mer, la mission de Commissaire à la vie des entreprises et au développement productif de la Martinique a été confiée, sous l'autorité du Préfet de la Martinique, à Marie-Claude DERNE.

Cette mission consiste, en lien avec les services déconcentrés de l'État et en partenariat avec les acteurs institutionnels et socioprofessionnels, à accompagner l'émergence et le développement des entreprises.

Les priorités d'actions de la Commissaire, qui devra veiller à la mise en œuvre de toutes les orientations ministérielles liées aux entreprises, s'articulent autour des thématiques suivantes :

- l'accompagnement des entreprises et notamment des entreprises en difficulté, avec une attention particulière à l'accès au financement bancaire ;
- la contribution à l'émergence de projets stratégiques ;
- l'insertion des entreprises dans les filières structurantes du développement économique de la Martinique
- le développement de la dimension internationale des entreprises

Marie-Claude DERNE est dès à présent en fonction et peut mettre à profit sa très grande connaissance des milieux économiques et des entreprises de notre Région.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1